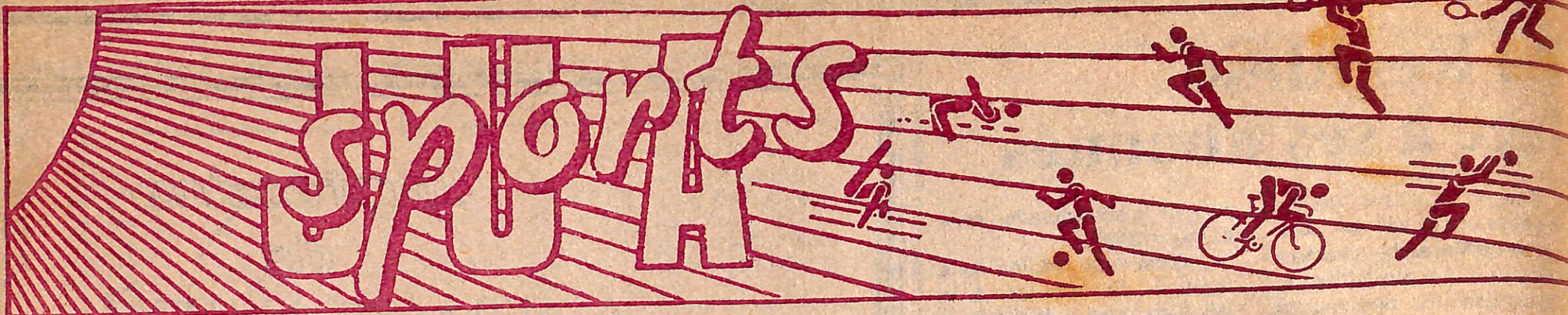




Football

Le dilemme du président Simbwa

Les affiliés de l'Association de football de Bukavu (AFBUK) ne savent pas encore où ils disputeront leur championnat '93. Tenant mordicus à la réfection de leur sanctuaire profané de Kadutu, bon nombre des clubs gardent les yeux tournés vers le terrain de Nyakavogo à Bagira. Un terrain remplissant les normes de la Fédération internationale de football association (FIFA) mais non encore homologué par la Fédération zaïroise de football association (FEZAF) et surtout non clôturé pour essuyer la sueur des gladiateurs si pas assurer leur transport jusqu'à cette excentrique arène.

Entre-temps, les nouveaux barons de l'AFBUK tenaient à faire démarrer, le samedi 20 mars dernier dans la fameuse mare de Kadutu, la présente campagne en une phase unique de quelque deux ou trois mois. Mais le grand handicap reste le fait que la majeure partie des équipes n'ont pas encore rempli les formalités administratives exigées pour la participation au championnat. C'est sans compter toutefois avec la détermination de l'amicale des présidents des clubs dont la citame contient maintenant 750 litres de gas-oil. Plus de la moitié de 1.200 litres nécessaires. Pour l'AFBUK, cette amicale n'est qu'informelle et ne peut en aucune façon remplacer l'organisateur.

D'après le président de cette amicale et président de l'Union sportive Safari, le Dr Ilunga Kabale de la Société des chemins de fer de l'est (SFE), le carburant déjà disponible permettrait cependant le démarrage des travaux de la réfection du stade de Kadutu. Qui ne connaîtront nullement d'interruption étant donné les bonnes volontés acquises à la promotion sportive. Car, ces Saint Thomas réuniraient assez vite la quantité de carburant restante. Bien plus, les engins de l'Office des routes ne seront disponibles que pour un certain laps de temps bien déterminé mais non encore précisé.

S'il est vrai que les sports bukavien et sud-kivuans méritent un coup de fouet, la mise en route effective du projet de la réfection du stade de Kadutu ne manquera pas de faire bouillir de la neige. Une fois l'aire de jeu, les tribunes, les canalisations, les vestiaires de cette arène réhabilités, tous les espoirs pourront être permis quant aux résurrections d'autres infrastructures sportives. Telles que les stades de la Mukukwe et de Ndendere, les courts de Buholo IV et de la Place Lumumba...

Dans l'entre-temps, l'on devrait déjà songer à un mode de gestion plus fiable de ces infrastructures en vue d'essuyer non seulement la sueur des gladiateurs mais d'alléger surtout la charge de quelques mécènes. Tenez! Savez-vous que l'engagement et le soutien d'une seule équipe de football au championnat local coûtent environ 8 milliards de zaïres? Il le faut le faire par ces temps qui courent!

Le moins que l'on puisse cependant dire est que l'argent est aussi le nerf de la "guerre sportive". Le nouveau comité de l'association de football de Bukavu présidé par M. Simbwa Kibukila doit se le dire et en tenir compte. Il a le pain sur la planche d'autant plus qu'il se trouve dans un dilemme bien difficile: l'organisation d'un championnat dans le temps imparti par la fédération entre Kadutu et Nyakavogo ainsi que le défi de la réfection du sanctuaire de Kadutu!

André Bisimwa L-B. Tserou

Basket-ball

Rainette et Hodari baptisent Vaillante et Bilombe au CSB

Initialement prévu pour le samedi 6 mars dernier entre stadium de l'ISP et le CSB, le championnat de l'Association de basket-ball de Bukavu pour la saison 1992-1993 a démarré finalement le samedi 20 de ce mois au Cercle sportif de Bukavu. Cette campagne connaît la participation de 7 équipes masculines (Hodari, Kivu Stars, Kamikaze, As des As, Scorpion, Maendeleo, Bilombe) et 5 formations féminines (Rainette, Pharmakina, Scorpion, Bande Rouge, Vaillante). Qui, toutes, doivent souscrire des polices d'assurance sportive en plus des frais d'affiliation. Et ce conformément au point 2.4. du chapitre 5 de l'arrêté départemental n° BCE/2100/0044/77 du 15 août 1977 portant organisation du sport en République du Zaïre, a tenu à nous préciser le président de l'association, M. Antoine Pay Pay Musubao Nkulu.

Chez les garçons, l'on constate ainsi la brillante absence du BC Kabono de Kadutu (lire encadré ci-contre) et le retour en scène du BC Bilombe de Bagira après une éclipse de quelques saisons. Entre-temps, l'association continue à parler du BC Kamikaze dont les dirigeants préfèrent, sur recommandation de la Fédération zaïroise de basket-ball amateur (Fézaaba) soutiennent-ils, appeler Rainette. L'association ne serait pas encore notifiée officiellement de ce changement d'appellation.

Chez les filles, les Vaillantes de Kadutu entendent suppléer valablement à l'absence de leurs frères de Kabono et briser la monopolisation des débats par le BC Rainette et le BC Pharmakina. Un BC Rainette qui se clame imbattable localement de suite de l'expérience acquise dans la dernière Coupe du Zaïre et un BC Pharmakina qui s'est renforcé de deux Mwange du BC Scorpion. Ce dernier club compte aujourd'hui dans ses

rangs quelques étudiantes de l'ISDR et de l'ISTM venues de la région du Shaba et d'ailleurs.

En deux mots, l'Ababu'93 s'annonce très palpitant bien qu'il a lieu au diamétral CSB où le droit d'accès est fixé au prix unique de 500.000 Z par personne. Mais la répartition des recettes respectera, nous a-t-on laissé entendre, scrupuleusement l'arrêté départemental n° 89/033 du 29 juillet 1989. C'est-à-dire 55 % des recettes reviendront aux clubs, 25 % au CSB, 11 % à l'association, 5 % à la caisse nationale de promotion sportive, 2 % au trésor public et 2 % pour la taxe locale. Tout le monde semble donc trouver son compte dans cette répartition. Mais tout acte de vandalisme entraînera l'exclusion non seulement des clubs ou officiels fautifs mais aussi de toute l'association des installations du CSB.

Qu'à cela ne tienne, l'édition'93 du championnat local de basket-ball comportera 3 phases. La phase aller court jusqu'au 9 mai, la phase retour jusqu'au 10 juillet et la troisième phase jusqu'au 25 juillet. Cette dernière manche opposera les 4 premières équipes masculines de 2 premiers tours et les 2 premières formations féminines. Cette pratique en vigueur depuis quelques années à Bukavu vise certes à multiplier les rencontres et à rendre compétitives les équipes mais nous espérons que l'association

locale a déjà sollicité une dérogation à la Fézaaba dont la saison nationale va officiellement du 15 au 31 mai.

Mais où est passé l'insaisissable secrétaire exécutif de l'association, M. Déogratias Biringanine Kaliri, étant donné que le calendrier de la présente campagne a été le 10 mars dernier, contresignée par ordre par M. Nshombo Busu-bwa-Ngui qui est le président de la commission technique? Le moins que l'on puisse dire est qu'il y a lieu de vite compléter si pas revoir le comité de l'association où les violons ne semblent pas encore synchronisés très bien!

En attendant, voici la grille si pas les résultats de 2 premiers week-ends de l'Ababu'93 au CSB.

Samedi 20 mars 1993

- 13 h : Défilé de toutes les équipes
- 14 h : Rainette - Vaillante (F) : 80-4
- 15 h : Kamikaze - Scorpion (M) : 54-56

Dimanche 21 mars 1993

- 9 h : Hodari - Bilombe (M) : 67-43
- 10 h : Kivu Stars - Maendeleo (M) : 91-45

Samedi 27 mars 1993

- 14 h : Pharmakina - Bande Rouge (F)
- 15 h : Scorpion - As des As (M)

Dimanche 28 mars 1993

- 9 h : Bilombe - Kivu Stars (M)
- 10 h : Maendeleo - Kamikaze (M)

Dieudonné Malekera

Catch

Les frères Musaka sont déçus !

A la demande de Shakazulu, champion du Bas-Zaïre, deux journées de combats étaient programmées pour le samedi 13 et le dimanche 14 mars 1993 au stade de Kadutu entre les frères Musaka Nico et Romain contre Kombe Kombe Luvuloholo du club Makasi et Shakazulu. Mais, par surprise, les spectateurs n'ont pu assister qu'à un seul combat qui a mis aux prises, le samedi 13, Romain Musaka "Hercule" à Shakazulu. Kombe Kombe ayant posé un lapin à l'organisateur.

Ce samedi-là, après des chaudes empoignades, heureusement sans incident, Romain Musaka a eu raison

de son adversaire sous l'œil vigilant de l'arbitre M. Kodi. Dans un précédent combat, Shakazulu du Bas-Zaïre avait remporté la victoire sur Kombe Kombe de Bukavu. Les combats se sont déroulés dans le style américain.

Ils ont relevé une certaine baisse du niveau du catch à Bukavu! C'est aussi l'avis des frères Musaka qui trouvent que cette discipline sportive est abandonnée à elle-même. Pas de mécènes, pas de matériel adéquat ni d'équipements. Tels les combats organisés dernièrement et pour lesquels les démarches effectuées auprès de la Bralima avec l'appui de la division des Sports et loisirs n'ont

abouti à rien. Pour autant que la demande de la sponsorisation et de l'octroi d'un ring n'ont pu se concrétiser.

Les frères Musaka, qui pratiquent aussi de l'haltérophilie et qui ne sont pas affiliés à aucune association, estiment que pour promouvoir certains arts martiaux il faudrait qu'une association digne de son nom soit mise sur pied. Que les pratiquants s'entraînent assidûment et livrent des combats régulièrement en vue de déceler certaines lacunes. Mais aussi qu'ils soient mis à l'épreuve dans des rencontres amicales locales, régionales qu'internationales.

André Bisimwa L-B Tserou

Pourquoi l'absence du BC Kabono

Pourquoi l'absence du BC Kabono dans l'actuel championnat local? Une question qui préoccupe les férus de la balle au panier et sur laquelle la lettre ci-dessous adressée par cette équipe au président de l'association lève un coin du voile. La lettre a été écrite le 17 mars 1993 et elle est signée par MM. Cibenda R. Oro et Basubi qui sont respectivement président et secrétaire du BC. Kabono.

Monsieur le Président,

Compte tenu des nombreuses irrégularités et mesures de suspension arbitraires et complaisantes prises par le Comité exécutif de l'Association de basket-ball de Bukavu à l'endroit des amitiés et membres de notre club, nous nous voyons obligé de suspendre notre affiliation à l'Ababu.

Nous en voulons pour preuves les dernières décisions de suspendre le président du BC Kabono et de l'athlète Chimanuka dans un dossier qui a opposé notre club contre le BC Hodari. Par contre malgré tous les éléments de preuve que nous avons apportés, aucune sanction n'a été prise contre le BC Hodari responsable de la "soi-disant double affiliation" de l'athlète querellé.

Nous ne pourrions reprendre notre affiliation que lorsque votre association reconsidérera sa position vis-à-vis de notre club. Entre-temps, nous nous réservons le droit de nous affilier à toute autre association pouvant nous permettre d'évoluer dans des bonnes conditions.

Nous vous transmettrons prochainement le PV de notre assemblée à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments sportifs.